Procès-verbal de clôture des opérations de liquidation de la SASU ABCM Progression par l'associé unique

L'an 2024, le 30 décembre à 9 heures, Bruno CHAMODON, associé unique et président de la société ABCM Progression, société par actions simplifiée au capital de 500 euros, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 404 197 279 dont le siège social est situé au 63 rue André Bollier 69007 LYON

Après avoir rappelé que, par suite d'une décision en date du 8 juillet 2024 :
- la société a été dissoute à compter du 31 août 2024
- qu'elle a néanmoins subsisté pour les opérations de liquidation ;
- et que le liquidateur est Bruno CHAMODON demeurant 17 route d'Artas 38080 FOUR

A pris les décisions suivantes relatives à la dissolution anticipée de la société :
– Approbation des comptes de liquidation
– Répartition du solde de liquidation
– Clôture définitive des opérations de liquidation

Première décision : Approbation des comptes de liquidation
L'associé unique, agissant également en qualité de liquidateur, prononce la clôture des opérations de liquidation de la société ABCM Progression à compter du 30 décembre 2024 et constate que les comptes définitifs, arrêtés à la date du 30 décembre 2024 présentent un solde de liquidation d'un montant de 2514.10 euros.
Il approuve lesdits comptes et le décharge de son mandat de liquidateur à compter du 30 décembre 2024
La demande de radiation de la société sera effectuée auprès du Registre du commerce et des sociétés de LYON

Deuxième décision : Répartition du solde de liquidation
En sa qualité de seul associé de la société dissoute, l'associé unique devient propriétaire de la totalité du solde de liquidation s'élevant à 2514.10 euros mentionné à l'article précédent.

Troisième décision : Clôture définitive des opérations de liquidation
L'associé unique donne tous les pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité ou de dépôts qu'elles entraîneraient.
Le présent procès-verbal, signé par l'associé unique, sera consigné sur son registre des décisions.

L'associé unique
Bruno CHAMODON

